Conseil de quartier Grange-aux-Belles Terrage

RENCONTRE PUBLIQUE DU 9 DECEMBRE 2021

Dans la continuité de la démarche de renouvellement du Conseil de quartier, une seconde rencontre publique s'est tenue le 9 décembre à l'école Eugène Varlin. Cette réunion avait pour objectif d'approfondir certains sujets issus de la rencontre publique qui s'est tenue le 27 mai dernier, place Robert Desnos. Une trentaine de participants étaient présents.

La rencontre était animée par le pôle Démocratie locale de la Mairie du 10e en lien avec les élu.e.s et services techniques. Étaient notamment présent.e.s Alexandra Cordebard, Maire du 10e, Raphaël Bonnier, adjoint à la Maire du 10e délégué à la Participation citoyenne, au Débat public, à la Vie Associative et au Budget participatif, Thomas Watanabe-Vermorel, adjoint à la Maire du 10e et élu référent du quartier et Léa Vasa, Conseillère de Paris, déléguée dans le 10e à la propreté et à la Stratégie Zéro Déchet.

La réunion s'est déroulée en trois temps. Dans un premier temps, Alexandra Cordebard et Raphaël Bonnier ont accueilli les participants en plénière et les ont brièvement introduits aux principes et objectifs des rencontres du Conseil de quartier : informer sur la vie locale ; permettre les échanges entre habitants, commerçants, acteurs associatifs et élus ; réfléchir à des projets d'intérêt local et pouvoir les mettre en œuvre avec le soutien du pôle Démocratie locale et des élus référents. Ils sont également revenus sur la précédente réunion de quartier et ont souligné l'importance de ces rencontres pour les actions de la municipalité dans le quartier, notamment pour faire remonter à la Mairie un certain nombre d'enjeux, de constats, de questions permettant aux élus de les prendre en compte dans la définition des politiques publiques et des actions municipales, et aussi recueillir les avis, besoins et suggestions des habitants.

Dans un second temps, les participants ont été invités à débattre sur six tables thématiques, définies par un ordre du jour découlant des sujets les plus évoqués lors de la précédente plénière et de l'actualité municipale. Les six thèmes ainsi retenus étaient : Échanges sur la nouvelle Police Municipale – Parcours de tranquillité publique de la Police Municipale – Échanges sur le quartier Zéro Déchet – Propreté et actions citoyennes – Mobilités secteur Canal : partage de l'espace entre piétons et vélos – Mobilités secteur rues des Écluses Saint-Martin, Grange-aux-Belles et Juliette Dodu : cheminement des enfants vers les écoles.

Durant une heure, les participant.e.s ont échangé par groupes (3 à 7 personnes) sur ces sujets. Plusieurs « intervenant.e.s ressources » (élus, services techniques) étaient présent.e.s afin d'écouter et d'apporter des éclairages aux participants.

Enfin, le dernier temps de la rencontre consistait en une restitution des discussions de groupes et un temps de libre parole entre les participant.e.s et élu.e.s.

Voici le compte-rendu synthétique des échanges par groupes et en plénière. Merci à tous les habitants, commerçants et acteurs associatifs présents.

Table thématique : **ÉCHANGES SUR LA MISE EN PLACE DE LA POLICE MUNICIPALE**

Intervenant.e.s ressources : Céline Meyrand, cheffe de circonscription de la Direction de la Police Municipale et de la Prévention (8e, 9e et 10e arrondissement) / Raphaël Bonnier, Adjoint à la Maire du 10e délégué à la Participation citoyenne, au Débat public, à la Vie associative, et au Budget participatif

L'objectif de l'atelier est de présenter la nouvelle Police Municipale parisienne, de clarifier ses compétences et de pouvoir répondre aux interrogations des participant.e.s.

Retrouvez toutes les informations sur le fonctionnement de la Police Municipale sur le site de la Ville de Paris.

Table thématique : **PARCOURS DE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE DE LA POLICE MUNICIPALE**

Intervenants ressources : Alan Volant, chargé de mission Démocratie locale, Budget participatif, Vie associative, Prévention et Lutte contre les discriminations au cabinet de la Maire du 10e / Simon Turlan-Sestier, chargé d'accompagnement des actions de participation citoyenne au sein du pôle démocratie locale de la Mairie du 10e

Le but de l'atelier est d'élaborer une cartographie des points sensibles du quartier (à quel endroit ? De jour ? De nuit ? Pourquoi ?) et de travailler sur les parcours de tranquillité publique de la Police Municipale.

Constats

- Dans le secteur de la rue Louis Blanc, on constate des problèmes de sécurité routière (véhicules motorisés dans les rues piétonnes, des deux roues qui roulent sur le trottoir…), mais aussi un sentiment d'insécurité liée à la consommation de stupéfiants et d'alcool sur la voie publique, notamment vers le boulevard de la Villette.

- Dans le secteur de la Grange-aux-Belles, on constate une diminution du trafic de stupéfiants. Par ailleurs, la présence de sans-abris peut être génératrice de nuisances et développer un sentiment d'insécurité.

- Sur le canal Saint Martin, on relève des problèmes d'insécurité routière. Côté quai de Jemmapes, des véhicules motorisés remontent le quai en sens interdit. Côté quai de Valmy, des deux-roues grillent les feux et roulent trop vites, notamment dans les zones de rencontres. On relève également des nuisances sonores et une occupation gênante de l'espace public entraînées par les terrasses des bars.

- Dans le secteur de la rue de Verdun, on constate un fort sentiment d'insécurité lié à différents éléments : ivresse sur la voie publique, insécurité routière (mineurs conduisant des scooters), agressions, occupation gênante de l'espace public (personnes statiques avec des chiens imposants non attachés)… Globalement, la place Raoul Follereau est décrite comme sinistre.

- Place du Colonel Fabien : les participants notent des situations d'ivresse sur la voie publique, on constate des nuisances sonores et des épanchements d'urines autour de la Cantine Fabien. Les nuisances liées au Generator se sont amoindries.

- Dans le secteur de la rue Vicq d'Azir, on relève une occupation gênante de l'espace public par un bar, et des problèmes d'insécurité routière : la piste cyclable est qualifiée de dangereuse, et personne ne sécurise le passage des enfants autour de l'école.

Questions/demandes à la Mairie

- La crèche du 15-17 rue Louis Blanc garde son éclairage allumé toute la nuit pour dissuader le trafic de stupéfiant. Au vue de l'amélioration de la situation, est-ce toujours utile ?

- Autour de la Grange-aux-Belles, un des passages a été clôturé par des grilles, contrairement à ce qui avait été demandé par les habitants lors de la réunion publique précédente. Le dispositif peut-il être modifié ?

Propositions d'actions

- Augmenter l'éclairage public dans certaines zones (place Raoul Follereau et ses alentours, boulevard de la Villette, rue Boy Zelenski) tout en réfléchissant à une méthode pour que cet éclairage soit le plus économe en énergie possible (ex : paramétrer l'éclairage pour certaines heures). On note un désaccord entre les participants au sujet de l'éclairage du secteur de la Grange-aux-Belles, insuffisant pour certains, déjà très efficace pour d'autres.

Table thématique : **ÉCHANGES SUR LE QUARTIER ZÉRO DÉCHET**

Intervenantes ressources : Léa Vasa, Conseillère de Paris, déléguée dans le 10e à la propreté, à la Stratégie Zéro Déchet et à l'Économie Circulaire / Mathie Espargilière, cheffe de projet Politique de la Ville dans le 10e

Cette table thématique a pour objet la présentation et la discussion de la stratégie zéro déchet et notamment de la démarche de quartier zéro déchet à la Grange-aux-Belles.

Toutes les informations sur le périmètre et la démarche sont disponibles sur le site de la Mairie du 10e. Pour être tenu.e informé.e des prochains événements et actions Zéro déchet à la Grange-aux-Belles, inscrivez-vous à la newsletter.

Table thématique : **PROPRETÉ ET ACTIONS CITOYENNES**

Intervenant.e.s ressources : Thomas Watanabe-Vermorel, Adjoint à la Maire du 10e délégué au Handicap, à l'Accessibilité universelle, aux Cultures technique, scientifique et populaire, au Conservatoire du Libre, et à l'Alimentation durable, élu référent du quartier Grange-aux-Belles Terrage / Camille Legault, Directrice du Développement de la Vie Associative et Citoyenne du 10e arrondissement

Le but de l'atelier est de cartographier les points noirs de la propreté dans le quartier (où, à quelle fréquence, quel type…) et de réfléchir à des actions citoyennes/coordonnées avec la Mairie.

Constats

- Rue Eugène Varlin, on constate de nombreux dépôts proches du lieu de stockage pour particuliers « Shugard self stockage » (21 rue Eugène Varlin).

- Le quartier connaît des problèmes d'épanchements d'urine, par exemple au niveau de l'escalier impasse Boutron / Rue Bichat (mais surtout l'été, en lien avec les pratiques de consommations d'alcool sur le canal).

- Si les urinoirs sont bien nettoyés, ils restent malgré tout très malodorants.

- La borne textile située à la Grange-aux-Belles est régulièrement vandalisée et taguée.

- Les pieds d'arbre sur le haut du Faubourg Saint Martin sont très dégradés et engendrent des dépôts de canettes, mégots…

- Problématique de mégots devant l'école de santé du 17 rue Louis Blanc. Des habitants ont déjà essayé de dialoguer avec la direction de l'école pour les inciter à installer des poubelles et des cendriers, mais sans succès.

Questions/demandes à la Mairie

- Est-il possible d'accéder à un calendrier de passage des équipes de propreté dans les différents secteurs ? Pour contrer parfois l'impression que les passages sont aléatoires. (Expérience citée : Los Angeles)

- Les containers poubelles installés le long du canal ne pourraient-ils pas être plus esthétiques ? Par exemple avec une opération « peinture/déco » impliquant les habitants ?

- Il semblerait que le délai de prise de rdv pour les encombrants se soit passablement allongé, est-ce vraiment le cas ?

- Peut-on envisager de revoir l'emplacement de la borne textile de la Grange-aux-Belles ?

Propositions d'actions

- Mettre en place une campagne de communication/sensibilisation autour du permis de végétaliser, notamment pour les pieds d'arbre, avec par exemple la (re)mise en place de petites affichettes explicitant la démarche et la valorisation d'expérience de végétalisation réussies.

- Mettre en place une campagne de communication/ des opérations de sensibilisation sur le dispositif de prise de rdv pour les encombrants (afin de limiter les dépôts sauvages) et l'utilisation de DMR, avec notamment des témoignages d'utilisateurs/retours d'expérience usagers. À faire en lien avec les bailleurs/gardiens ; associations de locataires, d'habitants, de quartier. Attention cependant à faire des campagnes de communications claires et responsabilisantes.

- Mettre en place des dispositifs de consigne et de recyclage des canettes.

Table thématique : **SECTEUR CANAL – PARTAGE DE L'ESPACE ENTRE PIÉTONS ET VÉLOS**

Intervenant.e.s ressources : Pauline Butiaux, Directrice Générale Adjointe des Services de la Mairie du 10e en charge de l'Espace public / Elias Rousseaux, Chargé de l'accompagnement de la participation citoyenne et des instances de démocratie locale au sein du pôle démocratie locale de la Mairie du 10e

Cet atelier a pour objectif d'échanger sur les usages du canal Saint-Martin et de préparer l'organisation d'une marche exploratoire sur le sujet du partage de l'espace entre piétons et vélos dans le secteur du canal Saint Martin.

Constats

- Le quai de Valmy pose la problématique du partage de la voie entre tous les usagers. Depuis sa piétonisation à l'été 2020, la voie est partagée entre les cyclistes et les piétons. Cette cohabitation n'est pas satisfaisante car les cyclistes ont tendance à ne pas prendre les piétons en considération, contraignant ainsi ces derniers à se reporter sur les trottoirs particulièrement étroits car non prévus pour autant de passage. Les cyclistes possèdent leur voie cyclable réservée mais celle-ci n'est plus adaptée aux besoins actuels, elle est trop étroite. Ils sortent donc de cette piste et se retrouvent à slalomer entre les piétons parfois portés par leur vitesse dans la descente depuis le croisement du quai de Valmy avec la rue Louis Blanc.

- La modification du plan de circulation pose des problématiques d'accès pour les personnes âgées à leur domicile, de plus l'offre de transport en commun semble trop faible dans le secteur des quais.

Questions/demandes à la Mairie

- Peut-on envisager un dialogue entre les habitant.es et la Mairie en amont des modifications du plan de circulation (nécessité de construire le plan de circulation en passant par la concertation avec les habitants) ?

- Les usagers souhaiteraient être mieux informés de ces modifications et avoir la possibilité de co-construire la décision en apportant leur expertise du terrain.

Propositions d'actions

- Mettre en place une marche exploratoire sur le sujet du partage de l'espace entre piétons et vélos, particulièrement sur le secteur Quai de Valmy.

- Mettre en place un « compteur vélo » sur le quai de Valmy afin de quantifier l'intensité du trafic vélo sur cette voie. Ce recensement pourrait par la suite servir d'outil support à la décision pour repenser cette zone de rencontre (expérience citée : rue de Rivoli, Paris)

- Mettre en place une signalétique sur le quai de Valmy afin de prévenir la zone de rencontre.

- Mettre en place la modification de la piste cyclable existante, passage en bidirectionnelle.

Table thématique : **RUES DES ÉCLUSES SAINT-MARTIN, GRANGE-AUX-BELLES, JULIETTE DODU : SÉCURISATION DES CHEMINEMENTS DES ENFANTS VERS LES ÉCOLES**

Intervenante ressource : Juliette Oliva, coordinatrice des conseils de quartier du 10e

Le but de l'atelier est de cartographier les principaux cheminements vers les établissements scolaires et d'accueil du secteur et de réfléchir à la mise en visibilité et à la sécurisation des parcours.

Constats

Le quartier de la Grange-aux-Belles dispose de nombreux établissements accueillant des enfants et des personnes vulnérables (écoles, crèches, foyer d'accueil médicalisé) générant d'importants flux aux heures de pointe.

La carte ci-dessous présente les flux principaux, les passages piétons les plus empruntés et les zones les plus accidentogènes (parcours des enfants qui vont seuls à l'école, flux de piétons et de voitures importants).

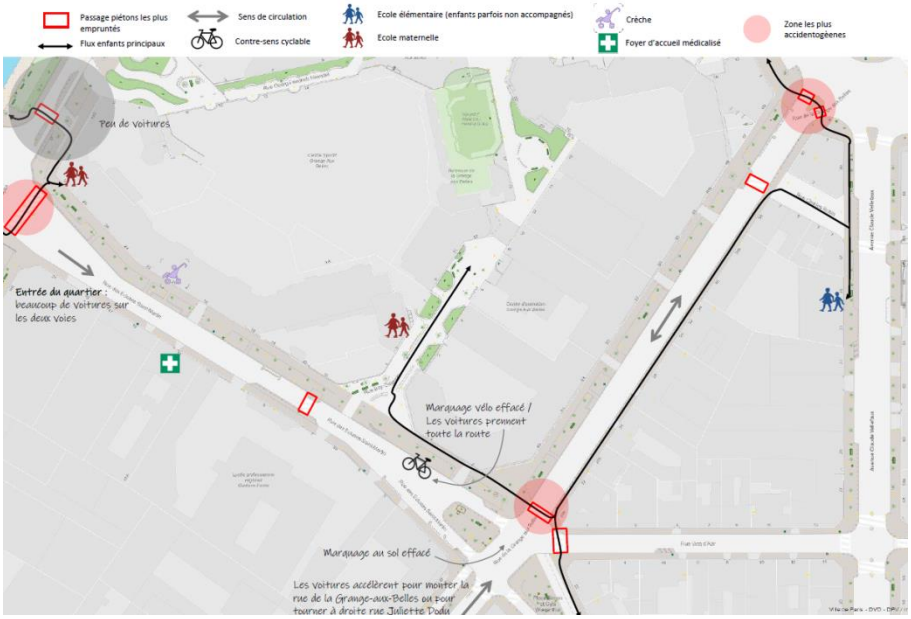

Questions/demandes à la Mairie

- Quel est le programme pour la création de pistes cyclables rue de la Grange-aux-Belles et avenue Claude Vellefaux ?

Propositions d'actions

Le groupe de travail doit se réunir de nouveau pour identifier précisément les leviers permettant d'améliorer la situation dans le secteur (signalisation règlementaire et aménagements légers pour marquer l'entrée dans un quartier emprunté par de nombreux piétons).

CONCLUSION

Comme lors de la précédente rencontre, la Mairie du 10e publiera une réponse aux échanges qui se sont tenus lors de cette réunion publique.